

L'Enfer de la Bibliothèque Nationale de France

Marie-Françoise Quignard

Conservatrice Honoraire, Réserve des livres rares, Bibliothèque nationale de France

Divers médias sources, Archives of Sexuality and Gender: L'Enfer at the Bibliothèque Nationale de France



L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

This essay is also available in English.

| Par Marie-Françoise Quignard, conservatrice honoraire,
Réserve des livres rares, Bibliothèque Nationale de France |

Le choix du mot Enfer pour distinguer une partie des livres d'une bibliothèque n'est pas anodin. À l'origine, celui-ci fut utilisé en 1652, au couvent des Feuillants à Paris, pour mettre à part les livres hétérodoxes, à savoir ceux qui ne relevaient pas de la religion catholique.

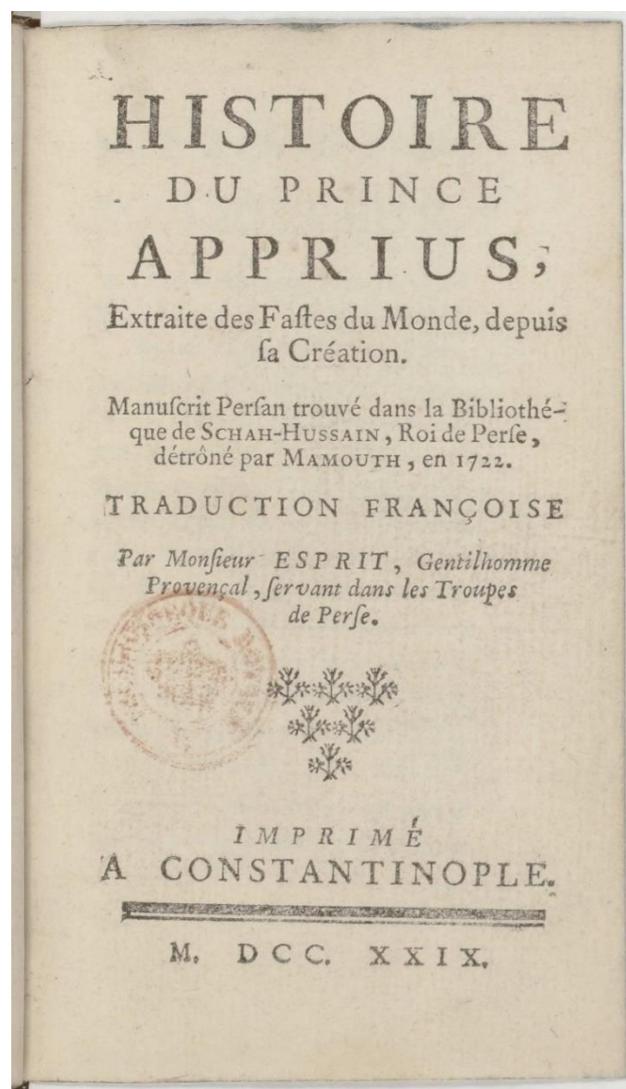
À la Bibliothèque royale, la cote Enfer fut donnée, à la fin des années 1830, aux livres que l'on disait « contraires aux bonnes mœurs ». Leur relégation sous cette cote, qui accreditait tous les fantasmes, ne releva pas d'une décision du pouvoir politique de l'époque, à savoir la Monarchie de Juillet, mais revint à l'initiative de l'établissement, au moment où la Bibliothèque s'ouvrait à un plus large public.

L'Enfer, contrairement à la *Private Case* (British Library), n'est pas un fonds clos. Il continue à s'enrichir, même si son accroissement ne concerne plus qu'une stricte sélection des publications érotiques et pornographiques, d'autres cotes ayant pris le relais. En 2020, il compte environ 2000 volumes.

Précédemment à l'Enfer

En 1750 dans le second volume du *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roy*, consacré aux Belles-Lettres, à la fin de la rubrique romans, une petite section était réservée aux ouvrages licencieux. On en comptait trente-quatre. Un tiers provenait de la bibliothèque du bibliophile et collectionneur Jean-Pierre Imbert Châtre de Cangé (1680-1746), acquise dans son intégralité par la Bibliothèque royale en 1733. Parmi ceux-ci figurait un exemplaire de *l'Histoire du prince Apprius...* (Enfer 233), satire contre le Régent qui pouvait se lire comme le plus anodin des romans d'aventure

amoureuse et guerrière ou comme un texte particulièrement immoral, dès le moment où l'équivalent obscène des noms des personnages était dévoilé. Publié en 1728, il symbolisait l'archétype du roman licencieux, qui, afin de déjouer la censure, ne faisait apparaître ni le nom de l'auteur, ni celui de l'imprimeur et quant au lieu d'édition, il était fictif.



Beauchamps, Pierre-François Godard de. *Histoire du prince Apprius ...*, extraite des fastes du monde depuis la création, manuscrit persan trouvé dans la bibliothèque de Schah-Hussain ... traduction française, par Monsieur Esprit [P.-F. Godard de Beauchamps], N.p., 1729.

Pus tardivement, la Révolution fut l'occasion pour la Bibliothèque d'enrichir considérablement ses collections grâce aux confiscations des bibliothèques du clergé, des émigrés et des condamnés, regroupés, dès 1790, dans des

dépôts littéraires et mis à la disposition de la Bibliothèque nationale.

Parmi ces confiscations, un exemplaire du *Décameron* de Bocacce (Enfer 249), fut retenu en raison de douze figures libres anonymes jointes aux cent seize autres. Les exemplaires sans ces douze gravures ne connurent pas cette stigmatisation, le texte n'étant pas jugé suffisamment sulfureux.

En 1836, les livres rares et précieux mis de côté dès 1795, par Joseph Van Praet, conservateur du département des Imprimés, étaient réunis dans un lieu unique et les ouvrages licencieux les rejoignirent. Dès 1844, apparût dans la marge de cette section, la mention « Enfer », ajoutée à la cote initiale. On en dénombrait cent cinquante.

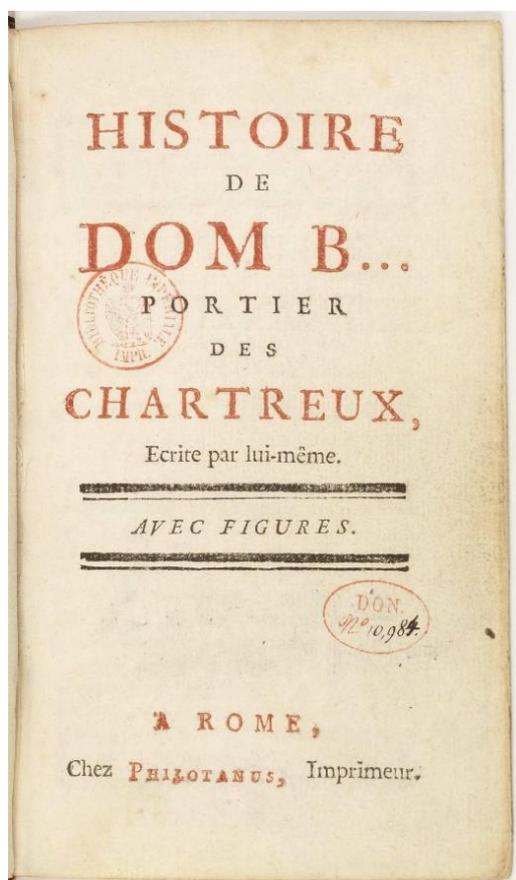
La nature de l'Enfer

L'Enfer devint dès lors la cote rassemblant, à la Réserve des livres rares du département des Imprimés, les ouvrages obscènes, ceux que la morale réprovoque. À l'inverse des pratiques d'autres bibliothèques, on n'y trouve pas d'ouvrages jugés répréhensibles pour des raisons exclusivement politiques ou religieuses. Il s'agit pour la plupart d'œuvres d'imagination, plus spécifiquement de romans où le sexe a la part belle et, de ce fait, sont interdits poursuivis et condamnés.

L'Enfer présente à l'oeil un tableau un peu disparate. Des éditions anciennes et rares de textes considérés comme des classiques de la littérature érotique, tout au long des XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe siècles y côtoient des réimpressions et des opuscules de moindre intérêt. Les livres les plus anciens, présents à la Bibliothèque, avant même la constitution de l'Enfer, remontent au XVIème et XVIIe siècles : des exemplaires des *Ragionamenti de l'Arétin*, célèbres dialogues entre une ancienne courtisane et son amie, dont l'un, relié

aux armes de Louis XIV (Enfer 221) ; *La Cazzaria*, publié vers 1530 par Antonio Vignali, sous le pseudonyme d'Arsiccio intronato, dialogue priapique sur le mode comique, entre l'auteur et un jeune étudiant en droit, l'enjoignant au nom de la philosophie à tout examiner, même les sujets les plus orduriers (Enfer 566) ; *Alcibiade fanciullo a Scola*, (1652) attribué soit à l'auteur de satires, Ferrante Pallavicino, soit au théologien et philosophe, Antonio Rocco : dialogue entre Alcibiade et son maître où celui-ci use de tous les arguments pour justifier la pédérastie et faire en sorte que son élève se rende à ses raisons (Enfer 469). Les caractéristiques de ces ouvrages : la forme du dialogue et l'absence d'illustration, la langue étant suffisamment explicite.

En France, à partir du premier tiers du XVIIIe siècle, la littérature érotique s'imposa comme un genre propre et l'Enfer regorgea de ces romans libertins, dits aussi « livres philosophiques ». Parmi les classiques qui n'ont cessé d'être republiés jusqu'au XXe siècle, on trouve *l'Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux* (1741), *La Tourière des carmélites* (entre 1741 et 1750), *Thérèse philosophe* (1748). Ces ouvrages, relayés par la philosophie matérialiste de l'époque, n'ont qu'un seul but, célébrer le désir et la jouissance en mettant en scène les milieux consacrés officiellement aux bonnes mœurs, comme les couvents, les pensionnats, les palais, pour les rapprocher des centres de débauche que sont les lieux de prostitution. Ils ont en commun avec ceux qui les ont précédés, d'être petits afin que l'on puisse facilement les dissimuler, les glisser « sous le manteau » et également d'être publiés anonymement. Quant au lieu d'édition, il est soit faux : Londres pour Paris (*Félicia ou mes fredaines*, Enfer 446-449) ; soit extravagant : Partout et nulle part (*La Nuit merveilleuse*, Enfer 722), soit encore obscène, à l'image du contenu du livre : à j'enconne, rue des Déchargeurs, aux dépens de la Gourdan (*Mémoires de Suzon*, Enfer 705). Au XVIIIe siècle, l'illustration fait son apparition et fait cause commune avec le texte. Inspirée d'une tradition iconographique de la Renaissance italienne, comme la suite



Gervaise de Latouche, Jean-Charles. *History of Dom B ... doorman of the Carthusians, written by himself. With figures.* Chez Philotanus, [circa 1740-1741].

des *Amours des dieux*, elle s'en détache de plus en plus pour commenter les épisodes du récit. Pour exemple, les gravures qui accompagnent *Dom B..., portier des chartreux* (Enfer 326), ou encore celles de *Thérèse philosophe* (Enfer 402).

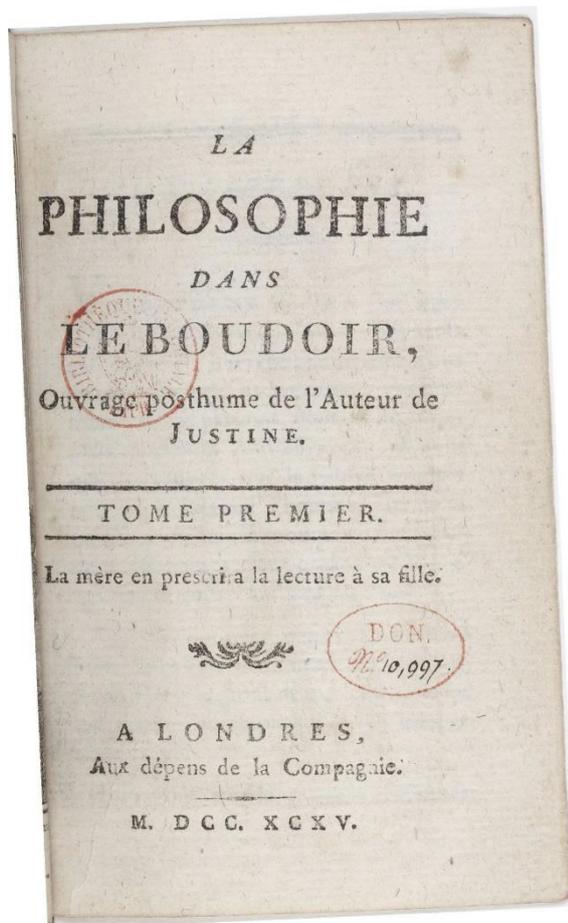
Au XIX^{ème} siècle, des libraires-éditeurs clandestins installés le plus souvent en Belgique, se spécialisèrent dans la réédition des textes érotiques des XVII^e et XVIII^e siècles tout en éditant des textes contemporains. Auguste Poulet-Malassis, condamné pour avoir publié à Paris en 1857 les *Fleurs du mal* de Baudelaire, dont six poèmes furent jugés « pornographiques » et en raison de son intérêt pour les rééditions de textes libertins, s'exila à Bruxelles en 1862. Parmi les textes qu'il édita clandestinement *Serrefesse : tragédie-parodie* par Louis Pine-à-l'envers... Avec un frontispice fangeux, dessiné et gravé par S.P.Q.R. (Enfer 486). Le texte était de Louis Protat, avoué près de la cour d'appel

de la Seine et était accompagné de gravures de Félicien Rops, dont l'œuvre érotique était considérable.

Au XX^e siècle, des auteurs aussi éloignés par leurs univers et la singularité de leur style que Guillaume Apollinaire, Pierre Louÿs, Georges Bataille, Jean Genet ..., enrichirent l'Enfer de leurs œuvres secrètes.

Comment s'enrichit l'Enfer

Sous le Second Empire, le prince Louis-Napoléon restaura le régime de contrôle de la presse, en vigueur sous Napoléon I^{er} et l'Enfer s'accrut considérablement. Jules Taschereau, administrateur de la Bibliothèque de 1858 à 1870 veilla scrupuleusement à ce que les ouvrages imprimés et les estampes saisis par l'administration des douanes, de même que les livres et les brochures tombés « au rebut » de la

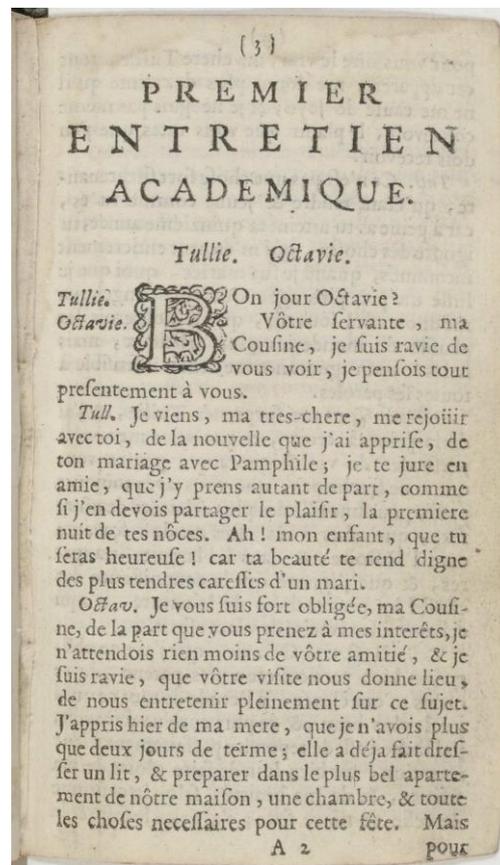
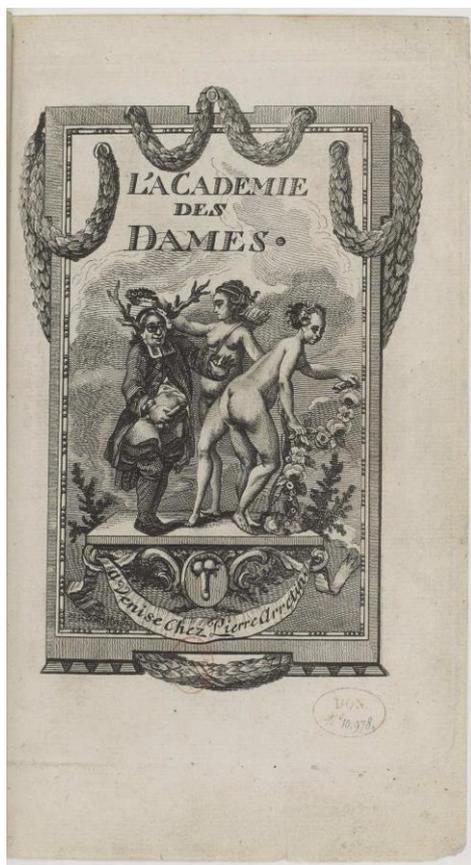
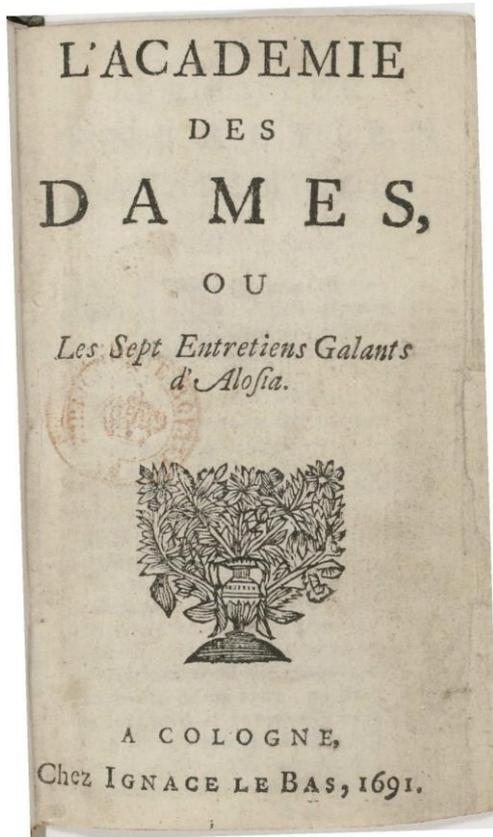


Sade, Donatien Alphonse François de. *La philosophie dans le boudoir / ouvrage posthume de l'Auteur de Justine [le Mis de Sade]*. Vol. 1, aux dépens de la Compagnie, 1795.

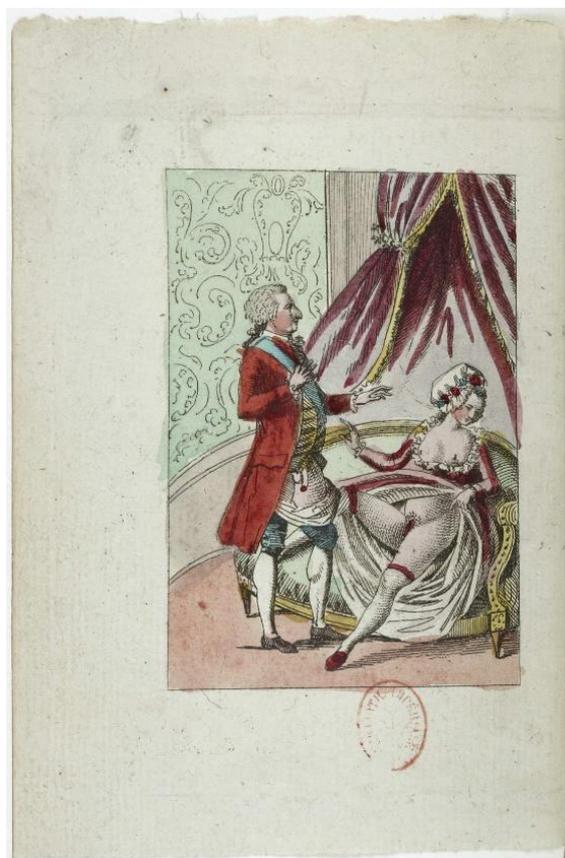
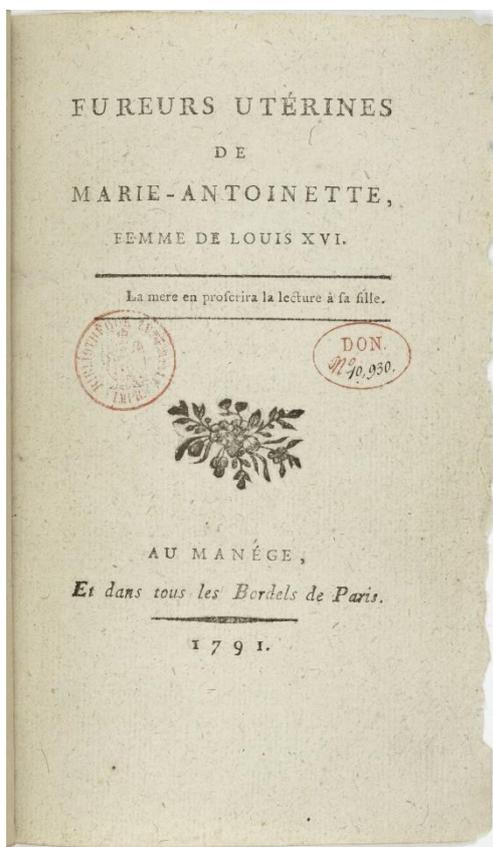
direction des Postes fussent régulièrement transmis à son établissement et non pas détruits comme cela pouvait être d'usage. Trois cent trente volumes provenant de saisies intégrèrent l'Enfer au cours des années 1865 et 1866. L'une d'entre elles fit particulièrement parler d'elle : celle opérée, en 1866, au domicile d'Alfred Bégis, syndic de faillites de 1861 à 1882, mais aussi avocat, historien et collectionneur d'autographes du marquis de Sade. Il considéra que cette saisie était une véritable spoliation et s'engagea dans un long procès contre la Bibliothèque afin de récupérer son bien, sans y réussir. Plus de cent soixante livres et vingt-trois articles d'estampes entrèrent par cette voie à la Bibliothèque. Pour n'en citer que quelques uns : plusieurs éditions de *L'Académie des dames*, de *La Fille de joye*, des éditions du XVIIIème siècle de *Dom Bougre*, *Thérèse philosophe*, *Félicia* ou *Mes fredaines* (Enfer 446-449) ; l'édition de 1864 de

Gamiani, classique de la littérature érotique attribuée à Alfred de Musset, publiée par Poulet-Malassis. C'est grâce à cette saisie que les livres du marquis de Sade entrèrent à la Bibliothèque nationale, dont l'édition de 1795 de *La Philosophie dans le boudoir* (Enfer 535-536). Depuis lors, Sade est l'auteur le plus représenté sous cette cote.

Il s'enrichit également grâce à l'acquisition de bibliothèques entières, où quelques ouvrages relevaient de l'Enfer : celle du bibliographe Adrien Jean Quentin Beuchot en 1851, spécialisée dans les œuvres voltairiennes ; celle du comte Henri de La Bédoyère en 1864, composée presque exclusivement de pièces portant sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration. Pour exemple, le pamphlet, *Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI*, Au Manège et dans tous les bordels de Paris, 1791 (Enfer 653).



Chorier, Nicolas. *L'Academie des dames, ou les Sept entretiens galants d'Alosia*. Translated by Jean Nicolas, Chez Ignace Le Bas, 1691.

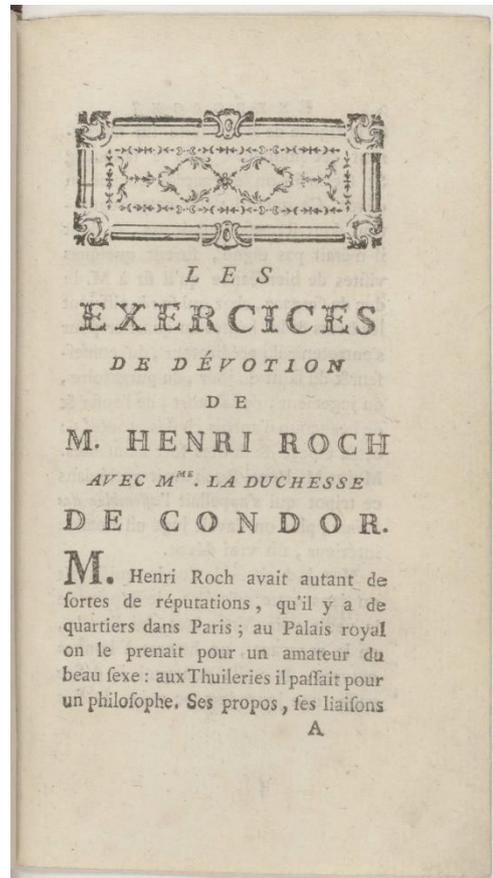
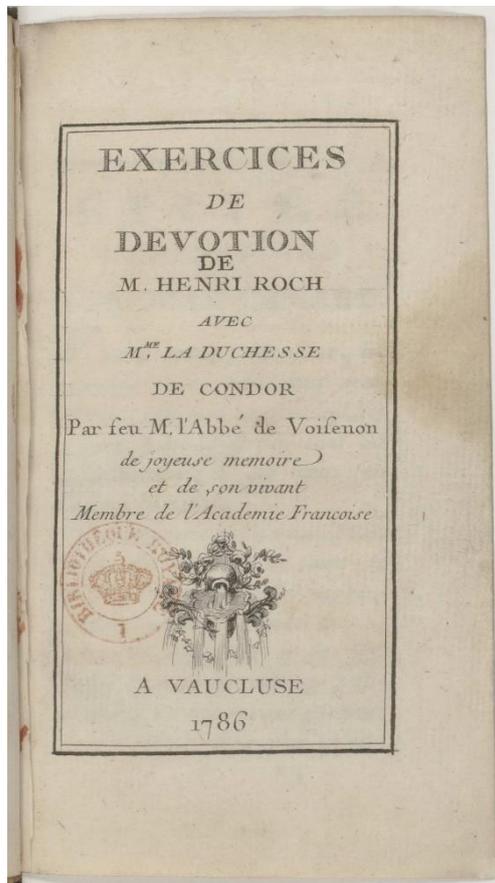


Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI, la mère en proscrira la lecture à sa fille; [Suivi de] Le Triomphe de la fouterie, ou les apparences sauvées, comédie en deux actes et en vers. 1791.

A la fin du XIXe siècle, la Bibliothèque commença à acquérir des livres érotiques auprès des libraires. Jusqu'alors, dans la grande majorité des cas, l'Enfer s'enrichissait au hasard des saisies et des dons. En s'adressant aux libraires, la Bibliothèque signifiait l'intérêt qu'elle portait à cette collection passablement méprisée en regard des autres collections de la Réserve. Adolphe Labitte, spécialisé dans les publications des pays francophones et libraire attitré de la Bibliothèque lui fournit une cinquantaine de titres provenant d'éditeurs belges : Jules Gay, Henry Kistemaekers, Auguste Poulet-Malassis. Citons, une édition de 1882, *des Exercices de dévotion de M. Henri Roch avec Mme la duchesse de Condor par feu l'abbé de Voisenon...* publié par Gay et Doucet (Enfer 74). Il vint compléter l'édition de 1864 publiée par Poulet-Malassis, déjà présente à l'Enfer. Outre les achats sporadiques, on peut noter celui, en 1944 à la librairie Giraud-Badin, d'une centaine de volumes dont *Le Théâtre érotique de la rue de la Santé...* illustré par Félicien Rops (Enfer 1312).

Avant 1960, la Bibliothèque acquit rarement en vente publique des *erotica*, Il semble qu'une sorte de pudeur l'en empêchait. Elle préempta néanmoins en 1949 un exemplaire de l'édition originale de *Pybrac* de Pierre Louÿs, publié en 1927 par René Bonnel. Il fallut attendre les années 1980 pour que cette pratique devint courante.

Les dons ou legs furent rares au XIXe siècle. Il faut signaler la démarche d'un collectionneur marseillais Louis Hubaud qui en 1866 légua ses ouvrages considérés comme obscènes, afin, écrivait-il, de les soustraire à la destruction au cas où ils tomberaient entre des mains trop prudes. Parmi eux, le *Recueil de pièces choisies rassemblées par le soins du cosmopolite*, À Anconne, chez Uriel Bandant, à l'enseigne de la liberté, 1735 (Enfer 924). Il est à remarquer cependant que la plupart des donateurs préférèrent garder l'anonymat. Maurice Audéoud (1864-1907), grand amateur d'art légua à la Bibliothèque nationale en 1909 sa bibliothèque, dont 650



Voisenon, Claude-Henri de Fusée de. *Exercices de devotion de M. Henri Roch avec M(Me), la duchesse de Condor. Par feu M. l'Abbé de Voisenon de joyeuse memoire et de son vivant membre de l'Academie françoise.* N.p., 1786.

livres rares furent attribués à la Réserve des livres rares et conservés sous la cote Rés. Z. Audéoud. Cependant dix-huit éditions, en raison du sujet, furent extraits de cette cote pour ne porter que la cote Enfer. Dans les années 1910, des auteurs comme Fernand Fleuret, Pascal Pia, Maurice Heine furent des donateurs réguliers, et pas exclusivement de leurs propres ouvrages. Une place à part doit être faite à Auguste Lesouëf, érudit et bibliophile (1829-1906). Son importante bibliothèque, près de trente mille volumes et plus de dix-huit mille dessins, léguée par ses nièces en 1913, comprenait un petit enfer de trente-quatre volumes, qui fut conservé en marge de l'Enfer «historique». Ainsi, *La Messaline française*, 1789 (Smith-Lesouëf E. 33).

Entre 1877 et 1909 le dépôt légal devint une source conséquente d'enrichissement, se substituant de plus en plus aux saisies. L'éditeur Isidore Liseux, sous couvert d'érudition,

n'hésita pas à publier au grand jour, mais à petit tirage, la plupart des grands textes érotiques classiques comme *Les Kama Sutra de Vatsyayana*, 1885 (Enfer 101).

En 1947, un jeune éditeur, Jean-Jacques Pauvert entreprit de publier l'intégralité des œuvres du marquis de Sade, non pas de façon confidentielle comme cela se faisait jusqu'alors mais à l'adresse d'un large public, et cela malgré les poursuites lancées contre lui et les procès qui s'en suivirent. Ces livres publiés ouvertement entrèrent par dépôt légal dès leur parution et rejoignirent l'Enfer jusqu'en 1955. Ainsi, *l'Histoire de Juliette* en 1948, ; *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu* en 1953, *La Philosophie dans le boudoir* et *Les Infortunes de la vertu* en 1954, ; *Justine ou les Malheurs de la vertu* avec une préface de Georges Bataille en 1955. Seul, en 1953, *Les 120 Journées de Sodome ou l'École du libertinage* furent exceptionnellement limité à 475 ex. et réservé aux

souscripteurs. Il en fut de même pour les textes de Georges Bataille et, en 1954, pour *Histoire d'O* d'une certaine Pauline Réage. Ce roman, devenu célèbre dans le monde entier, est une réponse aux fantasmes sadiens des hommes. Dominique Aury, secrétaire générale de *La Nouvelle Revue française* dont Jean Paulhan était le directeur, ne dévoila être l'auteur de ce livre qu'en 1994, à l'âge de 86 ans.

Le traitement de l'Enfer

En 1876, grâce à Léopold Delisle, le classement alphabétique de tous les livres imprimés se substitua au classement méthodique. Les livres de l'Enfer firent dès lors l'objet d'un reclassement pour être inscrits dans le registre des cotes suivant l'ordre alphabétique des auteurs puis des anonymes, en tenant compte des formats.

Sans attendre la fin de ce reclassement, les livres entrés après 1876 furent inscrits les premiers au fur et à mesure de leur arrivée et on leur attribua les premiers numéros, de 1 à 199 pour les petits formats, de beaucoup les plus importants. L'inscription par ordre d'arrivée reprit après l'intégration des livres entrés avant 1876. Ils représentaient six cent vingt numéros (597 in 8°, 6 in fol. et 17 in 4°), provenant pour près de la moitié de saisies. Ce classement un peu complexe en dérouta plus d'un, dont Pascal Pia, l'auteur en 1978 des *Livres de l'Enfer* qui crut que le premier livre inscrit, soit *Les Ruses, supercheries, artifices et machinations des filles publiques pour tromper leurs amants*, daté de 1871, marquait la création de l'Enfer.

Les premiers à faire parler de cette collection furent Guillaume Apollinaire, Fernand Fleuret et Louis Perceau qui publièrent en 1913 au Mercure de France, *L'Enfer de la Bibliothèque Nationale*, grâce sans doute à quelque complaisance de la part d'une partie du personnel de l'établissement. Cette publication échappa totalement au contrôle de la Bibliothèque qui, à sa sortie, préféra faire profil

bas, se contentant de dire qu'elle n'était pour rien dans cette publication. S'il existait un catalogue manuscrit de l'Enfer établi à la fin des années 1880 par William Viennot, celui établi par Apollinaire, Fleuret et Perceau est le premier catalogue imprimé consacré à ce fonds. Il comprend 825 numéros, le dernier correspondant à un pastiche très réussi d'un texte du XVIIe siècle, dû à Fernand Fleuret. À ces 825 numéros, s'ajoutaient les 6 numéros réservés aux grands formats (901 à 906) et les 31 numéros pour les formats moyens (910 à 930), soit au total 862 numéros. Entre la parution de ce catalogue et la fermeture de l'Enfer en 1969, celui-ci s'enrichit encore de 957 numéros.

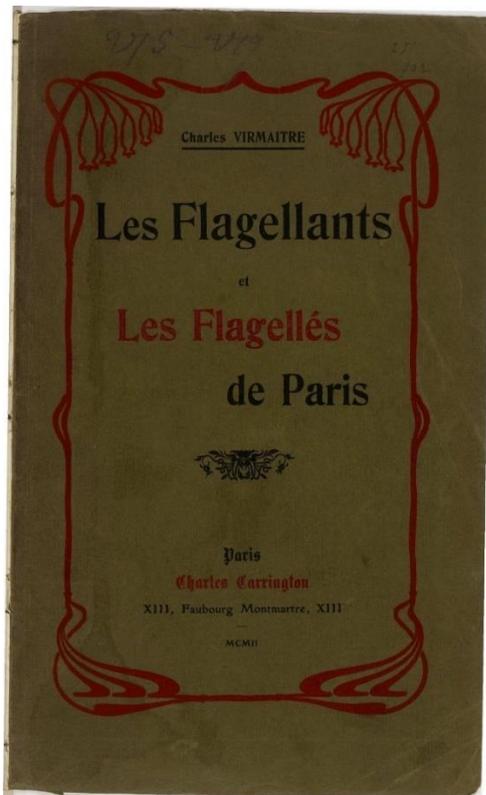
À parcourir le carnet répertoriant les livres de l'Enfer, on ne peut que constater un certain arbitraire dans la cotation des éditions en plusieurs volumes. Soit chaque volume ou tome d'une édition porte une cote distincte, de manière quasi systématique pour les livres entrés avant 1876 (Enfer 200 à 797), soit l'ensemble de l'édition porte une seule cote suivie de sous-cotes. Il en résulte nécessairement un décalage entre la numérotation, le nombre de volumes et le nombre d'éditions (complètes et parfois incomplètes), d'autant que certaines se rencontrent en plusieurs exemplaires.

Sa communication

En principe, la communication de ces livres était exceptionnelle. Jusqu'en 1977, il fallait faire une demande écrite fortement motivée à l'administrateur général qui la soumettait à un comité consultatif de conservateurs. En fait, l'autorisation était de plus en plus souvent accordée, dès le moment où l'on pouvait justifier d'un travail scientifique. Après cette date, une demande écrite soumise au conservateur en chef du département des Imprimés n'était plus nécessaire et ces livres étaient communiqués selon les mêmes règles que les autres livres de la Réserve des livres rares.

Les livres de flagellation : en annexe de l'Enfer

Ceux-ci connurent une certaine vogue entre 1880 et 1930. Quelques éditeurs se spécialisèrent dans cette branche de l'érotisme où l'instrument du plaisir était le fouet. Ainsi Charles Carrington, avec pour exemple, *Les Flagellants et les flagellés de Paris*, 1902 (Rés. p. Y². 1000 [211]). Mis en vente librement, entrés pour la plupart par dépôt légal, ces livres ne furent pas à proprement parler différenciés des autres romans conservés à la Réserve. Toutefois, dès les années 1900, certaines tranches leur sont attribuées et en 1934, la cote Rés. p. Y². 1000 suivie de sous-cotes (1 à 368) leur est spécialement réservée. En décembre 1960 cette cote est fermée et remplacée au département des Imprimés (actuellement département Littérature et Art) par la cote 8° Y². 90000 qui compte à sa fermeture en 1996, 2302 numéros. À partir de 1971, est créée, pour les formats plus grands, la cote 4° Y². 10000 qui compte 133 numéros à sa fermeture en 1991.



Virmaître, Charles. *Les Flagellants et les flagellés de Paris* / Charles Virmaître. Charles Carrington, 1902.

La fermeture de l'Enfer

En septembre 1969, une note de l'administration de la Bibliothèque spécifiait la fermeture de l'Enfer. Celle-ci s'expliquait à la fois par l'évolution des mœurs et par l'effet fâcheux que cette cote aurait pu avoir au moment de l'exposition « Apollinaire » organisée par la Bibliothèque nationale fin 1969. La Réserve en profita dès lors pour extraire de l'Enfer une quinzaine de livres où Guillaume Apollinaire était intervenu comme auteur, préfacier ou éditeur de livres érotiques et leur donner une cote plus respectable, moins mauvais genre. Verlaine connut le même sort et les *erotica*, acquis dès lors par la Réserve, se répartirent sous différentes cotes. En revanche, les ouvrages licencieux ou pornographiques, considérés comme de la « basse pornographie » étaient inscrits sous les cotes 8° Y². 90000 et 4. Y². 10000. Ainsi une quarantaine de livres cotés initialement Enfer dans les années 1960 rejoignirent ces deux cotes.

À cette époque, le donateur le plus important de livres érotiques fut Paul Caron qui offrit à partir de 1968 et jusqu'à sa mort en 1985, un millier de livres. Les trois cent quarante livres inscrits au registre des dons en 1969 attendirent quelques années avant d'être traités. Faute de disposer d'un personnel masculin, cette tâche fut confiée pour la première fois à une jeune femme, bibliothécaire au service des Dons, pour la seule raison qu'elle était mariée et mère de famille. La plupart de ces livres furent enregistrés sous la cote 8° Y². 90000 comme *Passions de jeunes miss* par Tap Tap, 1907 (8° Y². 90000 [1156]) ou encore sous la cote 4° Y². 10000, comme *Les Confessions de Miss Coote* de Jean de Villiot, 1906 (4° Y². 10000 [43]). Quelques très rares volumes furent conservés à la Réserve des livres rares, sous les cotes attribuées au roman et au théâtre ou encore en remplacement d'exemplaires disparus dans l'Enfer.

Sa réouverture

En 1983, la réouverture de l'Enfer fut décidée, à la demande des chercheurs et des bibliothécaires, non par souci de moralité, mais pour des considérations pratiques. Dès lors, seules les éditions anciennes venues par don ou par acquisition, qui en leur temps avaient été condamnées ou poursuivies sont cotées Enfer. On peut citer une édition d'*Aline et Valcour, ou le Roman philosophique...*, du marquis de Sade, Paris, Veuve Girouard, 1795 (Enfer 2578 [1-4]), acquise en vente publique en 2008.

Depuis sa réouverture en 1983 jusqu'en 2020, l'Enfer s'est enrichi de 182 ouvrages, dont cent ont fait l'objet d'acquisition. Plus encore que des textes anciens, de nombreuses éditions de livres d'artiste des XXe et XXIe siècles, français et étrangers, sont entrés sous cette cote. Ainsi, *Le Grand ordinaire*, d'André Thirion, compositions surréalistes d'Oscar Dominguez, 1934 [1943] (Enfer 2540), acquis chez un libraire en 2000.

En 2011, dix-huit livres publiés entre 1972 et 1982, cotés précédemment dans l'8° Y². 90000, intégrèrent l'Enfer, non pour leurs qualités intrinsèques, mais grâce à l'adjonction d'une jaquette illustrée par l'artiste américain Richard Prince. Celui-ci les réalisa pour l'exposition que lui consacra la Bibliothèque nationale de France en 2011. Aux mêmes dates, la Réserve s'attachait à enrichir l'Enfer de publications relevant de la contre-culture new-yorkaise des années 1960.

Désormais l'Enfer est devenu explicitement sélectif. Il a perdu son côté « infernal » pour devenir bibliophilique. Le fait même qu'un livre soit considéré comme immoral, licencieux, obscène, n'est plus un critère suffisant pour figurer dans l'Enfer. Il faut qu'il se distingue par sa singularité, sa rareté, au même titre que tous les livres conservés à la Réserve des livres rares.

A propos de l'auteur

Marie-Françoise Quignard, conservatrice honoraire, Réserve des livres rares, Bibliothèque nationale de France.

A été, entre autres, commissaire d'expositions comme celles d'Antoni Tàpies (2001) et Pierre Alechinsky (2005).

Elle a dirigé en 2001 le n° 7 (*Érotisme et pornographie*) de la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* ; en 2007/2008, co-commissaire avec Raymond Josué Seckel de l'exposition *L'Enfer de la Bibliothèque, Éros au secret* ; co-direction du catalogue avec Raymond Josué Seckel, en 2007 et de la nouvelle édition revue et augmentée en 2019.

Co-commissaire pour la partie XVIIIe siècle de l'exposition, *1000 m2 de deseo, arquitectura y sexualidad*, CCCB, Barcelone, 2016-2017.

Informations supplémentaires

Pour plus d'informations sur *L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France*, rendez-vous sur:

gale.com/enferessays

CITATION

Quignard, Marie-Francoise: “L’Enfer de la Bibliothèque Nationale de France.”
Archives of Sexuality and Gender: L’Enfer at the Bibliothèque Nationale de France,
Cengage Learning (EMEA) Ltd, 2021.

© Cengage Learning 2021

Pour plus d’informations sur *L’Enfer de la Bibliothèque nationale de France*,
rendez-vous sur:

[gale.com/enferessays](https://www.gale.com/enferessays)